



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : PRESTATION D'INTERVENTION DE  
L'ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE D'ILE-DE-  
FRANCE POUR UNE INITIATION AUX GESTES  
QUI SAUVENT**

**DÉCISION N° DM-21-321  
EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-20-491 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée de la Démocratie participative et de la Santé ;

**CONSIDÉRANT** que l'Association de Cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de deux demi-journées de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et massage cardiaque le samedi 2 octobre 2021 de 9h00 à 12h30 en salle Robert Louis et le samedi 4 décembre 2021 en salle des fêtes, pour une dépense de 1 300€ TTC (mille trois cent euros) non assujettie à la TVA ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** une convention de prestation de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et massage cardiaque avec l'Association de Cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru Rollin 75011 Paris, prestation organisée le 2 octobre et le 4 décembre 2021 pour un montant de 1300 € TTC (mille trois cent euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la démocratie  
participative et de la santé,

***Signé***

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20210927-lmc1H8918H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 27/09/2021  
Date de Publication : 27/09/2021